

Titre : "Explorations shakespeariennes en captivité"

Nathalie Rivière de Carles (Université de Toulouse-Jean-Jaurès, France)

Résumé :

Le théâtre est un cadre tant concret que théorique pour la représentation de la diplomatie. Il en constitue la forme, une partie de son contenu, une tactique et une stratégie plus large. D'après les observations de Jean-François de Raymond dans *L'esprit de la diplomatie*, selon lesquelles on apprend la diplomatie en l'exerçant et à partir de cette pratique, je soulignerai d'abord la façon dont le théâtre offre le cadre conceptuel et éducatif de la représentation de l'ambassadeur de la Renaissance. J'aborderai ensuite les aspects théâtraux de la diplomatie et la façon dont le théâtre informe sur le pragmatisme de la diplomatie, avant d'examiner la façon dont la tragédie de Shakespeare s'est transformée en instrument et en langage diplomatique. Cet article a pour objet d'analyser la façon dont Shakespeare représentait la diplomatie dans la tragédie historique et non-historique et reflétait l'évolution des visions des relations internationales, mais également la façon dont la diplomatie de la période prémoderne et ultérieure a utilisé les pièces de Shakespeare telles que Hamlet ou Henry V comme langage diplomatique et comme moyen de comprendre les autres intriguants.

Biographie :

NATHALIE RIVIERE DE CARLES est maître de conférences en théâtre de la Renaissance anglaise à l'université de Toulouse et dirige le projet de recherche commun aux universités de Toulouse et Montpellier sur la création d'une entente entre la littérature prémoderne et l'Histoire. Elle travaille sur l'histoire du théâtre de la Renaissance et la relation entre la diplomatie et le théâtre. Elle est l'auteur de plusieurs articles sur le rôle de l'ambassadeur et son analyse dans la tragédie de la Renaissance. Elle a édité la monographie intitulée "Early Modern Diplomacy, Theatre and Soft Power: the Making of Peace" (Palgrave 2016). Elle travaille actuellement sur une édition des versions française et anglaise du traité de 1603 par Jean Hotman, l'Ambassadeur.